

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9858**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Gestionnaire de services de soins infirmiers à domicile

Nouvel intitulé : Gestionnaire de services de soins infirmiers à domicile

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Montpellier	Président de l'université de Montpellier I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330p Spécialités plurivalentes des services aux personnes (organisation, conception)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le gestionnaire de SSIAD exerce les fonctions de gestion et les fonctions d'évaluation définies dans la loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Il exerce aussi les fonctions de pilotage de l'équipe avec un rôle hiérarchique.

Il exerce les activités suivantes :

- Animation et direction technique, conduite du projet d'établissement : il élabore et pilote le projet d'établissement dont il est le garant. Il associe l'ensemble des acteurs au maintien à domicile de la personne et veille à l'atteinte de l'équilibre social et médical.
- Administration et gestion : il assure la bonne marche du service. Il doit veiller à l'application de la réglementation en vigueur. Il assure le bon fonctionnement financier du service notamment en élaborant le budget de fonctionnement et en suivant son exécution. Il rend compte de sa gestion au Conseil d'Administration. Il est responsable de la sécurité des personnes âgées et handicapées prises en charge ainsi que du personnel se trouvant dans le service.
- Administration du personnel : management et gestion des ressources humaines : il est le chef de l'ensemble du personnel. Il procède aux recrutements des personnels. Il veille à l'application de la législation sociale et des accords de travail.

Les capacités attestées sont :

Mettre en œuvre la réglementation

Mettre en œuvre les règles et mécanismes budgétaires et comptables

Appliquer la législation et les accords collectifs du travail

Animer une équipe

Mobiliser le personnel

Mettre en œuvre une démarche d'évaluation du personnel

Prévenir, repérer et gérer les conflits

Etablir un diagnostic des besoins des usagers

Valoriser l'offre de service et la faire connaître

Mettre en place un système d'information

Concevoir et mettre en œuvre le dispositif d'évaluation interne et externe prévue par la loi de 2002

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

secteur médico - social

Gestionnaire de SSIAD

Responsable de SSIAD

Directeur de SSIAD

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Module 1 : Economie de la Santé

Module 2 : Cadre réglementaire

Module 3 : Gestion financière

Module 4 : Démarche qualité

Module 5 : Droit du travail

Module 6 : Gestion des Ressources Humaines

Module 7 : Gestion des risques

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Qualité du président du jury : Directeur de SSIAD désigné par DIDERIS Nombre de personnes composant le jury : 4 personnes : - Président : Directeur de SSIAD - Vice-Président : Intervenant de l'équipe pédagogique - Un enseignant - Un Professionnel
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		Qualité du président du jury : Directeur de SSIAD désigné par DIDERIS Nombre de personnes composant le jury : 4 personnes : - Président : Directeur de SSIAD - Vice-Président : Intervenant de l'équipe pédagogique - Un enseignant - Un Professionnel

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé Gestionnaire de services de soins infirmiers à domicile, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

13-33 diplômés par an sur 3 ans

Autres sources d'information :

www.univ-montp1.fr

www.cesegh.fr

www.univ-montp1.fr

Lieu(x) de certification :

Université Montpellier 1

5 Boulevard Henri IV

34000 Montpellier

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Montpellier 1

Site Richter

Historique de la certification :

Ce diplôme a été créé en 2005;

Certification suivante : Gestionnaire de services de soins infirmiers à domicile